



Le mariage contre-nature en débat

Le présent argumentaire souhaite aider les militants à lutter contre la loi sur le mariage contre-nature. Afin de déstabiliser des convictions trop bien assises, chaque réponse s'attache d'abord à manifester les contradictions de l'adversaire. Elle expose ensuite la doctrine catholique.

I - Objections sentimentalistes

1) Ils s'aiment. Ensemble ils vivent dans le bonheur. Pourquoi n'auraient-ils pas le droit de se marier ?

Des personnes peuvent s'aimer sans se marier. Les LGBT ont déjà le partenariat enregistré. Qu'est-ce que le mariage va leur donner de plus ?

Parler d'amour à propos du mariage, c'est parler de l'une des dimensions seulement du mariage.

Dans le mariage, les parents sont avant tout au service de l'enfant qu'ils sont chargés d'éduquer. L'enfant n'est pas un objet au service du plaisir individuel des parents. L'amour ne justifie pas tout.

2) Deux papas : et alors puisqu'un papa c'est de toute façon gentil ?

Vous n'avez pas d'autre argument que le seul « malaise à l'idée que des enfants puissent avoir deux mères ou deux pères. »

Les lobbies LGBT n'ont pas d'autre argument que le malaise des couple homos qui n'ont pas accès au mariage, alors qu'ils ont déjà le partenariat enregistré. Des malaises, il y en a partout. C'est la vie. Pour être parent, être gentil ne suffit pas. Être parent, c'est avoir une fonction.

Ce qui compte, c'est le pourquoi de l'accession au mariage pour des personnes de même sexe. Pourquoi se sentir solidaire de ce nouveau

droit alors qu'une minorité seulement est concernée ? Cette revendication est un anéantissement symbolique de la famille. Comme s'il était besoin de montrer que chacun

peut faire absolument ce qu'il veut dans le domaine matrimonial. Nous n'avons pas besoin de lois symboliques, seulement de lois utiles au bien commun.



II - Objections subjectivistes

1) Relativisme doctrinal

Vous imposez votre vérité comme si c'était la seule. Chacun a le droit d'avoir les convictions qu'il veut.

Les lobbies LGBT sont bien les premiers à imposer leur conception du mariage. Les médias relaient toujours davantage leurs idées. Les catholiques n'ont rien à envier à l'intransigeance des lobbies LGBT. Non au dogmatisme des lobbies !

Prétendre ne jamais pouvoir se tromper est prétentieux et orgueilleux. Le débat est là pour discerner ce qui est potentiellement nuisible à la société.

2) Libre décision

Vous êtes contre le mariage OGM, mais n'est-ce pas intolérant ? Ils ont le droit de se marier s'ils veulent !

Aujourd'hui, quiconque ne fait pas allégeance au droits des LGBT est relégué comme un citoyen de seconde zone. La pensée « main stream » est extrêmement intolérante aujourd'hui. Ce sont les lobbies LGBT qui sont intolérants.

Une décision libre peut parfois être mauvaise. Pour être bonne, une décision doit être prudente. Le mariage OGM s'attaque aux droits de l'enfant : il ne peut pas être une décision prudente.

3) individualisme politique

Moi je considère que c'est leur choix. Je ne le partage pas, et je préfère la famille avec un papa et une maman, mais je ne me considère pas le droit de l'interdire à des personnes qui le choisissent.

La société moderne est très coercitive : chacun sait jusqu'où vont les gestes barrières aujourd'hui, mais aussi les règlements d'entreprise, etc. La société ne s'est donc jamais départie du pouvoir de

coercition. Pourquoi ce pouvoir ne pourrait-il pas s'exercer pour protéger les enfants ?

La loi n'a pas pour but de favoriser toutes les libertés. Elle a pour but d'aider les citoyens à agir vertueusement. Vue ainsi elle favorise l'épanouissement humain. La liberté, quant'à elle, est un peu comme un compte en banque bien rempli. Elle peut servir à tout, mais ne garantit pas d'agir vertueusement.

III - Objections liées à la philosophie du mouvement

1) La vérité évolue

Aujourd'hui, c'est comme cela ! Il faut vivre avec son temps.

Précisément, les enfants n'ont jamais été autant méprisés aujourd'hui. Rares sont les parents qui ne cèdent pas à la tentation de mettre un enfant devant un écran pour être tranquilles. Sans compter les enfants qui souffrent cruellement d'une séparation des parents ou d'un divorce. La protection de l'enfance est d'actualité. Empêcher le mariage OGM, c'est vivre au cœur de l'an 2021.

Est vrai dans mon esprit ce qui correspond au réel. Si le réel change, alors la vérité change aussi. Mais si le réel ne change pas, la vérité ne change pas. Ici, il s'agit de la loi naturelle, qui ne change pas. Dans ce domaine, la vérité n'évolue donc pas.

2) La foi chrétienne est inadaptée au XXIe siècle.

N'avez-vous pas peur d'être sclérosé dans une époque qui n'appartient plus qu'au passé ? Vous luttez contre le progrès.

C'est vous qui êtes contre le progrès. Vous militez pour un désir individuel qui n'apporte rien à la société. C'est rétrograde.

L'homme a toujours recherché les plaisirs de la nutrition et de la procréation. Il a toujours cherché à produire des biens

qui lui soient utiles comme des outils. Il a toujours recherché à accomplir un certain idéal. Il y a donc des tendances en l'homme qui sont naturelles. Si leur manifestation évolue, leur nature demeure. C'est le droit au respect de ces tendances naturelles que l'Eglise défend avec le mariage traditionnel.

IV - Objections liées à la loi naturelle

1) La victimisation contre la loi naturelle

Vous favorisez la haine dans la société : à cause de vous, les homos sont discriminés.

Les personnes âgées mises de côté, ou les enfants abandonnés dans des mains inconnues sont aussi discriminés. Mais personne ne fait de lois exprès pour eux. Les médias et les chaînes de télévision sont à vos pieds : vous n'êtes pas discriminés, sinon positivement.

L'Eglise est experte en humanité. Son indépendance vis-à-vis des changements sociétaux effrénés de notre époque est une garantie de son impartialité. Certains enseignements sont difficiles à entendre, mais pourtant nécessaires.

2) La science contre la loi naturelle

La science a depuis longtemps prouvé que les comportements homosexuels existaient dans la société. Votre morale est inadaptée aux découvertes les plus récentes.

La science a permis de développer les OGM. On sait aujourd'hui que les plantes Bio sont meilleures pour la santé. L'Eglise défend le mariage Bio. Dans le contexte actuel, c'est une position d'avant-garde. Chacun sait que ce genre de position n'a jamais été facile à défendre. C'est pourtant la position de l'avenir.

L'homme n'est pas une machine. L'autorité de la science a des limites. Dans

le domaine humain, la réflexion doit aller au-delà des statistiques et s'appuyer sur des raisonnements qui tiennent compte de la dimension humaine.

**3) Le droit civil contre la loi naturelle
Les hommes politiques « ne font qu'accompagner la société, qui ne ferme plus les yeux sur la réalité de milliers de personnes qui ont longtemps vécu cachées. »**

Vous dites que les politiques sont des suiveurs. Est-ce que sont les lobbies qui doivent donner la direction de la politique ? S'il en est ainsi, ce sont les lobbies les plus financés qui prendront le pouvoir en main. Nous avons besoin de guides qui prennent soin du bien commun.

Le droit civil est un droit fait par les hommes. N'importe quel homme peut défaire ce qu'un autre a fait. Le droit civil est donc impuissant pour protéger l'homme de la folie humaine. C'est à ce niveau que le droit divin est indispensable. Le droit divin constitue la meilleure garantie contre la folie humaine.

**4) L'évolution contre la loi naturelle
Le bien et le mal évoluent : la loi naturelle aussi. D'accord il y a une loi naturelle, mais elle a changé.**

Je suis contre le pessimisme et la dépression. Si tout doit changer tout le temps, c'est que le présent est insupportable et déprimant. Pourquoi ne pas vouloir reconnaître les richesses de la loi naturelle intemporelle ?

La loi naturelle est fondée sur des évidences scientifiques. La réalité de la procréation ne changera jamais. Pour faire un enfant, il faut un ovule et un spermatozoïde. Il faut donc un homme et une femme.

V - Le mariage au service de l'enfant

1) L'égalitarisme

Ce projet de loi crée l'égalité entre les couples homosexuels et hétérosexuels. Vous êtes contre l'égalité ?

C'est vous qui êtes contre l'égalité. En chassant l'un des sexes du couple marié, vous favorisez l'exclusion et la discrimination. Je suis pour l'égalité représentation homme-femme dans le mariage.

L'égalité ne peut être revendiquée qu'entre des réalités égales. Dans le domaine humain, prétendre à une égalité, c'est ostraciser et discriminer tous les particularismes, toutes les minorités. Les hommes ne sont pas des numéros. L'égalité est une notion mathématique qui doit être bannie des débats sociétaux, sous peine de disqualifier les vraies richesses humaines.

2) Mon corps m'appartient : j'en fais ce que je veux.

Chacun est libre de se réapproprier son corps

Mais le corps de l'enfant lui appartient. Vous n'en faites pas ce que vous voulez. Il a le droit de choisir d'avoir une maman et un papa sans que ce choix lui soit imposé à la naissance. Je m'oppose au mariage OGM au nom des droits de l'enfant.

Le corps n'appartient pas à l'homme comme une propriété. L'homme a seulement un droit d'usage. Chaque homme a reçu la vie de Dieu, et il a le devoir de préserver sa santé. Le corps est donné par Dieu. Pour bien servir l'esprit, il doit être mis au service de choses raisonnables.

3) Ils pourraient adopter : la fécondité du mariage est sauvegardée

Vous êtes paternaliste. Les femmes ont des qualités qu'il faut savoir reconnaître. Il faut être insensible pour dire que l'affection d'un papa peut remplacer celle

d'une maman. Surtout à l'égard des tout-petits. Si les personnes qui travaillent dans des crèches sont presque exclusivement des femmes, c'est bien pour leurs qualités maternelles sont inégalées.

La famille ne s'arrête pas à la procréation. Les enfants découvrent la société par l'intermédiaire de leurs parents. Leur donner deux papas, c'est leur donner une vision étriquée et déformée de l'homme. Cela ne peut qu'engendrer malaises, rejets et finalement discrimination.

4) La loi permet la reconnaissance des enfants qui naissent homos. La loi favorise les perspectives de débouchés pour ces enfants.

Vous raisonnez comme s'il y avait un gêne homo. Or nous savons très bien qu'un tel gêne n'existe pas. Il n'y a pas de déterminisme à être homo.

L'épanouissement ne vient pas d'une loi, mais des qualités des parents. D'où l'avantage d'avoir des parents de sexes différents. Le ménage ainsi diversifié sera capable d'accueillir l'enfant tel qu'il est, en disposant de deux ressentis, grâce à la complémentarité homme-femme, pour comprendre l'enfant tel qu'il est.

Un mot pour conclure ?

La loi naturelle est le faisceau des tendances de l'homme vers le bien, au moins apparent. Le bien doit être raisonnable pour faire vraiment partie de la loi naturelle. L'homosexualité dissocie l'acte sexuel de la procréation, pour laquelle il est fait. Elle sépare ce que la nature a unit de manière manifeste, et pose problème dans l'éducation des enfants. L'épanouissement de l'enfant, même avec des tendances homosexuelles, passe par la maîtrise de ses inclinations.

Des prêtres et des fidèles de l'Oratoire